



Communiqué de Presse

Point Accès Numérique Rapide CAF au Centre Social Maison du Canton



Le Centre social – « Maison du Canton » vient de signer une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour l'installation d'un poste informatique « **Point Accès Numérique Rapide** » dans ses locaux au 7 Rue d'Alsace à Louvigné-du-Désert.

Le centre social met déjà depuis plusieurs années des ordinateurs à disposition en accès libre sur ses plages d'ouverture au public : Internet, traitement de texte, tableur, impression, scanner ...

Depuis quelques temps, nous proposons également un accompagnement aux démarches administratives avec un animateur présent le jeudi de 14h00 à 16h00 en période scolaire ou sur rendez-vous. Il ne fait pas les démarches à votre place, mais vous aide et vous permet de mieux comprendre les outils numériques.

De son côté, la branche Famille de la Caisse d'Allocations Familiales souhaite améliorer la qualité du service à ses usagers et faciliter l'accès de tous les habitants aux services publics et à leurs droits, aider à surmonter la complexité des démarches administratives grâce à la simplification des outils et à la présence d'animateurs de proximité permettant d'orienter le public.

Partenaires de longues date, Centre social – « Maison du Canton » et la CAF ont formaliser via une convention l'installation de cet Accès Numérique Rapide CAF. C'est un nouvel ordinateur en libre-service qui permet via un logiciel spécifique un accès facilité aux services de la Caisse d'Allocations Familiales.

Consultation de son dossier :

- Versement des prestations,
- Remboursement,
- Suivi de courriers
- ...

Impressions d'attestations.

Pour cela, il suffit de venir sur les heures d'ouverture de la Maison du Canton muni de son N° d'Allocataire à la Caisse d'Allocations Familiales et de son code secret.

Les personnes n'ayant pas encore de code secret ou ne s'en souvenant plus pourront en demander un nouveau sur le site de la CAF.

Renseignement centre social – « Maison du Canton » du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. L'accueil est fermé le vendredi matin.